

CAMELEON GROUP 3 rue des Compagnons 44800 SAINT HERBLAIN FRANCE

Saint Herblain le 10/12/2020

Objet : Lettre de renouvellement au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que CAMELEON GROUP renouvelle son plein engagement et tout son soutien aux dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre et cette première communication annuelle sur le progrès, nous exprimons et démontrons notre volonté intacte d'intégrer au mieux et au plus ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Conformément à nos obligations d'adhérent au Global Compact, cette première publication annuelle de notre Communication sur le Progrès comprend les trois éléments suivants :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) mises en place par l'entreprise pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Un bilan des actions entreprises et nos objectifs chiffrés pour 2021-2022

Meilleures salutations

Virginie BERLUTEAU
Directrice Générale

1